

Moncton (N.-B.), le 6 mai 2021 – Pour faire suite à la décision de la direction de l'Université de Moncton de rompre le lien d'emploi avec un professeur, l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) tient à rappeler que son rôle est d'agir en qualité de syndicat. À ce titre, elle prendra toutes mesures susceptibles de sauvegarder et promouvoir les intérêts de ses membres.

L'ABPPUM rappelle que ses membres ont droit à une juste représentation et que son rôle est de les soutenir dans ces démarches.

-30-

Information :

Lucie Aounetse

Agente des communications et des relations,

Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Courriel : communication@abppum.ca